



Mon quartier

QUARTIER CENTRE

SPORT POUR TOUS À SOLFERINO

La Semaine de la Forme est un évènement national, labellisé Terre de Jeux, porté par la Fédération Française Sports pour Tous et mis en place par les Associations Sports pour Tous. A l'aide d'un camion qui sillonne la France, cet évènement permet de promouvoir et sensibiliser le grand public à la forme. Il sera à Tarbes le samedi 17 septembre sur la place du 12^e RI, devant la salle Solferino. L'association "Au bonheur des enfants / MKMA", qui pilote l'animation tarbaise, proposera des initiations gratuites de self défense, krav maga et activités gymniques pour tous, de 6 à 80 ans !

RÉUNION DE VOTRE QUARTIER : VOUS AVEZ LA PAROLE !

Comme chaque année depuis 2001, votre Maire Gérard Trémège et vos élus vous invitent à échanger avec eux sur les réalisations et les projets dans votre quartier. L'équipe municipale répondra à toutes vos questions. Voici vos rendez-vous :

Centre
Mardi 18 octobre 2022 - 19h
Salle des fêtes de la mairie

Pradeau, Gare, Saint-Anne, Georges Lassalle, Henry IV
Judi 24 novembre 2022 - 19h
Salle "Le Temps de Vivre"

Sous réserve de modification. Une invitation sera déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant la réunion.



LAURE TRÉ-HARDY
 Centre-ville / Ste-Anne / Pradeau / Gare - rue Georges Lassalle / rue du Corps Franc Pomiès
 Permanence le 2^e mercredi du mois, local Allô Mairie, 2 rue André Fourcade de 10h à 12h
 Tél. 05 62 44 38 50

LIMITER LA VITESSE RUE ST JEAN



Il y a des rues droites, axes transverses de la ville qui tentent les automobilistes pour appuyer sur le champignon. La rue Saint Jean, qui relie l'Arsenal à Marcadieu est de celles-là. Pour la sécurité de tous un radar a été installé à proximité du cimetière.

Il y a des maisons, des immeubles, un cimetière, un garage, un coiffeur... La rue Saint Jean est un axe transversal important de Tarbes, mais un axe habité et animé. Constatant régulièrement une vitesse élevée de la part des véhicules, les riverains se sont mobilisés et ont alerté la Mairie.

Cette zone est limitée à 30 km/h. La disposition des lieux, ainsi que le stationnement latéral par quinzaine ne permettaient pas de faire de grands aménagements. Aussi la solution du radar a été retenue. En milieu de rue, ce dernier indique la vitesse à laquelle vous roulez. Si le chiffre est rouge et qu'il clignote, il est temps de freiner !

Installé début juin, le radar a fait ses preuves. Il sensibilise les gens qui réduisent leur vitesse. Même s'il ne permet pas de donner des contraventions, il enregistre les relevés de vitesse pour établir des statistiques. Ainsi, les services municipaux peuvent vérifier le comportement des automobilistes et l'évolution avec le dispositif.

A noter que ces radars sont mobiles et pourront être installés dans d'autres rues, dans le but d'améliorer la sécurité routière.

Budget : 2 500 €
Installation par les services municipaux.

